Avis des Élus du CSE siège relatif à la dérogation du temps de travail du Personnel assurant l'opération du Critérium du Dauphiné 2025 (Point n°3)

Le 77ème Critérium du Dauphiné 2025 se déroulera en 8 étapes, du dimanche 8 juin au dimanche 15 juin.

Les moyens techniques de la Fabrique france.tv seront en charge cette année, de la production du signal international (générique début, course, itw arrivée et générique de fin) et du signal habillé complet en direct.

Cette course caractérisée par l'ascension de nombreux cols suppose une continuité de service. Ce qui explique la demande de dérogation du temps de travail hebdomadaire jusqu'à 60 heures, formulée aux élus.

Les élus font remarquer que le bilan de l'an dernier a montré que les RH ne sont pas toujours respectées, ils demandent à la direction d'être vigilante sur ce point.

Ils prennent acte et demandent un retour sur le réalisé dès que possible.

Paris le, 29 avril 2025

VOTANTS : 21

Pour : 21
Contre :
Abstentions :

Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, CGC, FO, SNJ s'associent.